

OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT EN ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Facilitateur biodéchets	
DESCRIPTION DE L'OFFRE	<p>Le Facilitateur biodéchets est un service de conseil en gestion des biodéchets pour les acteur·rice·s professionnel·le·s. À partir du 1^{er} mai 2023, une obligation de tri des biodéchets professionnels sera appliquée en RBC afin de les valoriser sur place ou de les faire collecter en vue de leur valorisation (compostage ou biométhanisation par exemple). Le facilitateur vous aide, répond à vos questions, offre des formations et diffuse les nouveaux standards en la matière.</p>
CARACTÉRISATION DE L'OFFRE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Format : individuel ▪ Coût : gratuit ▪ Durée : variable ▪ Accessibilité : à tout moment ▪ Entreprise(s) ciblée(s) : entrepreneurs / TPE / PME / GE ▪ Langue(s) de travail : FR / NL
RÉFÉRENCES-CLÉS DE L'OFFRE	<p>Les organismes suivant ont été accompagnés par le Facilitateur : Ceria, Mazette, Travie, Pipallion, Communes de WSP, Schaerbeek et Koekelberg, CPAS de Watermael-Boitsfort, House of Communication, Veta Culture, tennis de Montjoie, etc. Nous travaillons aussi avec : Bruxelles Propreté, DENUO, Horeca Be Pro, Ceria, AFSCA, Sodexo, etc.</p>
	<p>Bruxelles Environnement est l'administration de l'environnement et de l'énergie en Région de Bruxelles-Capitale. L'une de ses missions est d'aider et de stimuler des entreprises à réduire l'impact de leur activité sur l'environnement. Afin de les aider sur leurs pratiques de prévention de déchets, le Facilitateur biodéchets a été mis en place depuis 2020</p>
CONTACT	<p>Personne de contact – Facilitateur des déchets des professionnels</p> <p>Email : biodechetspro@environnement.brussels</p> <p>Web : https://environnement.brussels/thematiques/dechets-ressources/gestion-des-dechets/facilitateur-biodechets-pour-les-professionnels</p>